



TERMES DE REFERENCE

1. Contexte et justification

La décennie d'actions pour atteindre les Objectifs de Développement a été enclenchée interpellant les pays qui se sont engagés dans le programme de développement durable à l'horizon 2030, les acteurs et praticiens du développement dont la société civile et le secteur privé à renforcer les efforts pour mettre fin à l'extrême pauvreté, lutter contre les inégalités et l'injustice et régler le problème du changement climatique. En effet, bien que diverses initiatives aient été menées dans la ligne des ODD, beaucoup de pays ne sont toujours pas en mesure d'atteindre tous les objectifs fixés dans les délais impartis. L'enjeu actuel est de mobiliser et exploiter les ressources et de développer les idées innovantes et les compétences pour réaliser la vision du Programme 2030.

En particulier, le Pacte mondial des Nations Unies est l'initiative lancée au niveau des Nations Unies pour favoriser la collaboration avec les entreprises du secteur privé en vue de proposer et de développer des solutions qui répondent aux défis mondiaux des ODD et le développement durable des entreprises. Le Pacte mondial joue un rôle essentiel dans le renforcement de la collaboration entre les entreprises et les Nations Unies et demande aux entreprises d'aligner leurs stratégies et leurs opérations sur les dix principes¹ universels liés aux droits de l'homme, au travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption ainsi que de prendre des mesures pour faire progresser les objectifs sociétaux et la mise en œuvre des ODD.

Il est cependant noté qu'à Madagascar, et également dans les îles de l'Océan Indien, le contexte actuel démontre le retard d'appropriation de la vision du programme 2030 par le Secteur Privé. Ceci se traduit par la nonconsidération, l'absence d'alignement aux ODD à la fois dans les stratégies d'entreprises et dans l'opérationnalité des mises en œuvre de leurs actions. L'Océan Indien doit cependant accélérer ses efforts et se positionner à travers son secteur privé réuni et fédéré, pour porter des projets économiques transversaux structurants et orientés vers l'atteinte des ODD en 2030. Ces projets vont à la fois servir le développement durable des pays et structurer l'engagement clair et pragmatique des entreprises privées au sein de thématiques transversales (économie bleue, lutte contre le réchauffement climatique, énergies renouvelables, recyclage des déchets etc) en tenant compte des principes du pacte mondial des Nations Unies.

Dans ce sens, l'organisation des Assises du Développement Durable de l'Océan Indien (ADD-OI) du secteur privé, à Antananarivo le 4 & 5 novembre 2022, est une initiative-clé qui permettra aux 7 îles (Madagascar, Maurice, Mayotte, Comores, La Réunion, Maurice et Seychelles) de coconstruire des projets business transversaux répondant aux défis environnementaux et climatiques.

¹ Pour prendre part au Pacte mondial, le dirigeant d'une entreprise s'engage publiquement auprès du Secrétaire général à ce que l'entreprise adopte une démarche responsable, intégrée et fondée sur des principes pour atteindre les objectifs de développement définis par les Nations Unies, indiquant que l'entreprise peut être un partenaire solide, à long terme de l'Organisation. Les dix principes du Pacte mondial sont les suivants :

Droits de l'homme : 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme. 2 : Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme.

Travail : 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective. 4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire. 5 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants. 6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

Environnement : 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement. 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement. 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Anti-corruption : 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Pour la mise en œuvre du projet ADDOI et l'atteinte des objectifs, l'accès aux informations par le biais d'une plateforme numérique, permettant un accès à distance tant pour les participants directs que pour le public en général s'avère indispensable pour accompagner la mise en œuvre des projets.

C'est dans ce contexte qu'il est prévu de recourir à la prestation d'une agence de développement de solutions digitales web, prestataire de services, et qualifiée en matière de mise en ligne d'une plateforme numérique événementielle à la fois physique et digitale (hybride) et permettant également de renforcer l'engagement communautaire du secteur privé dans l'Océan Indien. Le prestataire travaillera en collaboration avec l'équipe projet ADDOI.

2. Objectifs

2.1. Objectif général

Mettre en place une plateforme numérique multimodale pour les ADDOI qui est destinée à la visibilité et la diffusion d'informations pour le Programme ADDOI vers les institutions publiques, le secteur privé, les partenaires techniques et financiers institutionnels et philanthropes.

2.2. Objectifs spécifiques

- Elaborer et opérationnaliser la mise en ligne de la plateforme numérique pour les ADDOI
- Assurer la gestion et la maintenance de la plateforme durant le cadre des ADDOI (avant, durant et après les assises)

3. Spécificités du livrables attendus

3.1. Audience

- Tout public : informer et rendre visible les actions des ADDOI en faveur du développement durable et des populations dans les 7 îles de l'océan Indien ;
- Gouvernement, parlementaires et organisation de la société civile : promouvoir l'appui du PNUD et des ADDOI pour la création d'emplois et la promotion d'une économie verte et inclusive à Madagascar.
- Organisations du secteur privé des pays participants et pays sponsors
- Les potentielles structures et institutions de financements ciblées
- Participants et Bénéficiaires des activités / secteur privé : les exposer à leur propre réussite et les accomplissements du programme ;

3.2. Exigences à tenir compte

Spécifiquement, la plateforme à élaborer et à mettre en ligne devra répondre aux critères minima suivants :

- Être un espace de présentation des ADDOI visuellement clair et attractif
- Rendre visible et audible les jalons clés du programme
- Être un espace clairement organisé (onglets et catégories) de diffusion d'informations, d'actualités et de contenus divers sur les activités des ADDOI
- Permettre la création des communautés de pratique selon les secteurs et filières d'investissements en ligne avec les ODDs, pour une diffusion large des meilleures pratiques, et des concepts et solutions d'avant-garde et assurer les échanges
- Permettre des sessions de formations des membres et du grand public sur des thématiques ciblées, en ligne avec les objectifs des ADDOI à travers des live vidéo et autres supports.
- Gérer des discussions thématiques favorisant le perfectionnement en continue des membres et l'innovation
- Diffuser un agenda en ligne pour mettre à jour régulièrement les événements, activités, ateliers, expositions, etc. pertinents en rapport avec les missions

- Permettre aux internautes cibles de s'inscrire aux sessions thématiques préliminaires et/ou de s'inscrire pour participer aux ADDOI
- Permettre aux internautes de télécharger rapidement certains documents choisis.
- Fournir un système d'enregistrement digital des participants par QR code lors des ADDOI les 4 et 5 novembre 2022
- Fournir un espace communautaire d'échanges entre les participants afin de créer une dynamique régionale de co-construction des projets, et permettant à chaque participant d'identifier des partenaires potentiels et de se mettre en relation directe entre eux.
- Permettre aux participants cibles de remplir et postuler sur les projets mis en ligne
- Assurer la diffusion en live stream des ADDOI les 4 et 5 novembre 2022
- Fournir un système de Questions/Réponses digital via smartphone durant l'évènement
- Être accessible aux réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter et LinkedIn afin de pouvoir publier d'une part et que des liens puissent diriger automatiquement vers la plateforme des ADDOI d'autre part
- Permettre l'accessibilité à des newsletters électroniques
- Être capable de supporter différents formats de contenus : textes, articles, vidéos, images, publications de rapports, d'études et des fiches projets, etc.
- Permettre une gestion quotidienne et autonome par les administrateurs internes des ADDOI après sa création et pour une durée de douze mois
- Disposer d'un système de données afin d'obtenir des analyses de retour d'utilisation et d'engagement sur les ADDOI, les participants et l'utilisation de la plateforme digitale

4. Mandat attendu du prestataire

- Elaborer le cahier de charge de la prestation renseignant sur la méthodologie détaillée, le planning de production reflétant les objectifs et spécificités sus mentionnés et répondant aux besoins techniques, esthétiques et fonctionnels aux fins de mise en place de la plateforme numérique.
- Créer et mettre en ligne un site web bilingue (français, anglais) dynamique pour ADDOI et une plateforme numérique globale répondants aux besoins de l'équipe projet, compatibles avec les versions actuelles des navigateurs les plus courants (Firefox, Internet Explorer, Safari et Chrome), et responsive (compatible avec les équipements divers sous Android, IOS,....)
 - ✓ assurer que cette plateforme et le site front user soient responsive design (compatible sur PC, smartphone, tablette, etc) ;
 - ✓ proposer l'arborescence de la plateforme en tenant compte des besoins et enjeux des ADDOI et rédiger le contenu de chaque rubrique prévue pour la plateforme
 - ✓ proposer les illustrations dont les images pour chaque rubrique en coordination avec le comité organisateur des ADDOI
 - ✓ assurer et prendre en charge la mise en ligne
 - ✓ optimiser le référencement ;
 - ✓ proposer une navigation simple et intuitive ;
 - ✓ pouvoir présenter l'ensemble des projets des ADDOI de façon claire
 - ✓ permettre aux participants cibles de fonctionner en communautés
 - ✓ assurer la diffusion de l'évènement au plus grand nombre lors des ADDOI les 4 et 5 nov 2022
 - ✓ développer l'audience ;
 - ✓ accompagner dans l'actualisation du contenu texte et des visuels
 - ✓ assurer la maintenance du site/plateforme digitale (correction des anomalies/bugs et transferts de compétence.
- Intégrer la charte graphique des ADDOI sur le site web front user et sur la plateforme digitale sur la base des éléments d'identité fournis et des directives de l'équipe projet (logos, slogans, hashtag, bannières, visuels,

etc.), incluant les chartes graphiques des pays participants.

- Former deux administrateurs gestionnaires de contenu, représentant l'équipe ADDOI à la maintenance et à la mise à jour du contenu sur la plateforme digitale.
- Offrir un support technique et de gestion directe lors de l'événement des ADDOI les 4 & 5 novembre 2022, et notamment pour la diffusion live stream de l'évènement.
- Offrir l'hébergement de la plateforme, un support technique et des contrôles qualité pendant une durée de 12 mois.

5. Résultats attendus

- Une plateforme digitale multimodale dynamique, en langue française et anglaise est fonctionnelle, mise en ligne avec un bon référencement.
- Les opportunités pour le secteur privé et les partenaires techniques et financiers sont intégrées et mises à jour régulièrement dans le site front user, onglet 'projets'
 - Plateforme d'opportunités liées aux ODD
 - Conférences et ateliers en ligne
 - Live streaming de l'évènement
 - Evènements et promotion
 - Enregistrement en ligne des participants
 - Financement de projets
 - QR par QR code
 - Réseau communauté d'investisseurs
 - Réseautage et échanges
- Une base de données de contacts (ex : résultats de mapping, annuaire des acteurs...) est incorporée
- Le cahier de charge pour la plateforme est adopté par l'équipe de gestion et disponible ,
- Le Transfert de compétence est effectif
- Toutes les fonctionnalités de la plateforme sont opérationnelles et sans anomalies ni bugs

6. Livrables

Livrables	Critères de qualité	Moyen de Vérification	Délai	Paiements
Livrable 1 : Rapport préliminaire : Cahier de charge de la prestation	Renseignements sur la méthodologie détaillée, le planning et les stratégies de mise en œuvre du projet, assortis des indicateurs de performance - Prototypage / arborescence du site	Cahier de charge / TDR mis en place	05 jours après le démarrage	20 % après validation du rapport préliminaire

<p>Livrable 2 : Rapport intermédiaire : maquette – prototypes, test en recette (développement informatique et test sur navigateurs – mise en ligne (avec adresse du siteweb fonctionnel)</p>	<p>- Création graphique - Le design graphique du site web établi - Développement informatique, test (sur navigateurs/final et recettage) et validation des fonctionnalités développées - Mise en ligne - Maitrise des savoirs faire de gestion du site par les administrateurs</p>	<p>Mise en place de la plateforme et du site front user avec les onglets fonctionnels</p>	<p>20 jours après le démarrage</p>	<p>40 % après validation du rapport intermédiaire</p>
<p>Livrable 3 : Rapport final</p>	<p>Formation de deux administrateurs désignés par TF261 pour la gestion future et autonome de la plateforme Support technique pendant les trois premiers mois d'utilisation – traitement des bugs en cas de complications rencontrées par les administrateurs ou de modifications à faire dans les fonctionnalités</p>	<p>Rapport technique Document de stratégie de gestion de la plateforme Documents de capitalisation</p>	<p>A la fin de la prestation</p>	<p>40 % après validation du rapport final</p>

7. Mise en œuvre de la prestation

Le prestataire travaillera sous la supervision du coordonnateur du projet et l'Unité Communication du PNUD et travaillera en étroite collaboration de TF261 qui contribuera à la mise en ligne du contenu afférent aux ADDOI et notamment les projets de développement sélectionnés et à faciliter l'intervention des prestataires

8. Durée et lieu de la mission

La durée de cette mission est estimée à 45 jours. Le PNUD se réserve le droit d'évaluer le prestataire à tout moment. La mission se déroulera à domicile et tient compte des phases ci après :

- Phase développement de la plateforme
- Présentation du Projet d'architecture de la plateforme
- Développement de la plateforme
- Mise en ligne V1.0
- Mise en ligne V2.0
- Formation des équipes TF261

*La formation prendra en compte l'utilisation de l'outil, l'écriture et l'accessibilité dans le but de permettre l'administration du site du point de vue éditorial. Au terme de la formation, les personnes formées seront à même de mettre à jour le contenu du site.

9. Profil et qualifications du prestataire

Le prestataire de services doit fournir la preuve de sa capacité à réaliser la mission.

Le curriculum vitae (CV) de l'ensemble des membres de l'équipe sera soumis dans la proposition technique. Il devrait inclure des détails sur les missions effectuées par les membres de l'équipe, y compris les missions en cours ou précédentes en agence, chez des employeurs et/ou en mission freelance.

Le prestataire doit présenter une équipe composée au minimum :

- d'un chef de projet ;
- d'un intégrateur web ;
- d'un ingénieur concepteur développeur

Critères exigés	Indicateurs
Structure légalement enregistrée	Preuve d'un enregistrement institutionnel : Existence de 2 ans minimum Carte d'identification fiscale à jour et une carte statistique ou RCCM Un compte bancaire matérialisé par l'existence d'un relevé d'identité bancaire
Avoir une expérience dans le domaine concerné	Au moins 2 ans d'expérience dans le domaine avec un portfolio des réalisations
Clarté dans l'organisation et la structure avec une équipe expérimentée dont un chef d'équipe ayant une expertise en gestion et développement de plateforme digitale	Existence d'un document détaillé attestant la structure de l'organisation avec un organigramme et les CV des membres clés de l'équipe

Critères d'évaluation

Le marché sera attribué à la structure qui a le score combiné le plus élevé (l'offre technique comptant pour 70 % et le prix pour 30 %).

Seules les offres ayant reçu au moins 70/100 à l'évaluation technique sont éligibles à l'évaluation financière.

CRITERES D'EVALUATION	NOTE
Expertise dans la création de plateforme multi-nodale >05 ans d'expériences : 10 points <05 ans d'expérience : 5 points	10
Méthodologie proposée : Compréhension de la mission (5 points) Clarté de l'approche (5 points) Cohérence de la proposition (10 points) Exhaustivité et pertinence des résultats et des activités (20 points)	50

Cohérence du calendrier d'exécution (10 points)	
Qualification et compétence du personnel : <u>Un chef de projet (20 points)</u>	40
<u>Un intégrateur web (10 points)</u>	
<u>Un ingénieur concepteur développeur (10 points)</u>	
TOTAL	100

Pénalités de retard

Les pénalités de retard seront d'application si la remise du rapport final excède de manière inconsidérée le chronogramme planifié par le consultant. Le PNUD avisera le consultant en cas de retard établi d'une date de remise attendue du rapport final n'excédant pas une semaine complémentaire non rémunérée. À partir du 8ème jour, une pénalité de 2% du marché par jour de retard sera appliquée. À partir de 10 %, le PNUD s'octroie le droit de renoncer au contrat de manière unilatérale sans contrepartie financière.

Éthique d'évaluation

Les évaluateurs devront se référer, dans l'exercice de leurs missions, aux principes, à l'éthique et aux procédures de l'évaluation énoncés dans les « Directives éthiques pour l'évaluation » de l'UNEG.

La connaissance de ces dispositifs est indispensable pour sauvegarder les droits et la confidentialité des personnes fournissant les informations, par exemple : mesures pour garantir la conformité avec les codes juridiques régissant les zones telles que les dispositions pour collecter et rapporter les données, particulièrement les autorisations nécessaires pour interviewer ou obtenir des informations au sujet des enfants et des adolescents ; dispositions permettant de stocker et de garder la sécurité des informations collectées et protocoles permettant de garantir l'anonymat et la confidentialité.

Confidentialité

Le consultant retenu s'engage à respecter la confidentialité des informations professionnelles qu'il recevra ou découvrira durant la mission.